



Colomiers, le 28 octobre 2024

M. Bruno RETAILLEAU

Ministre de l'Intérieur

Place Beauvau

75 008 Paris Cedex 08

courriel : secretariat.sg@interieur.gouv.fr

courriel : Drhfs-sj-bmsej@interieur.gouv.fr

Objet : Préavis de grève pour les journées du 4 novembre au 30 novembre 2024

Depuis la constitution du nouveau gouvernement le 21 septembre dernier, les discours du Premier ministre et des ministres ont jeté une chape de plomb sur notre société, sur nos vies. Alors que les élections législatives avaient suscité une mobilisation et un espoir pour une société de justice sociale, de meilleure répartition des richesses, de progrès, c'est au contraire un vrai repli sur soi et des années sombres pour nos concitoyens et concitoyennes qui sont annoncées, et en premier lieu pour les retraités (revalorisation légale décalée) et pour les personnes en situation de handicap (dotation Agefiph diminuée de 20%).

L'annonce d'une nouvelle loi immigration a été un choc alors même que les textes d'application de la précédente viennent d'être publiés. Depuis les années 1970, ce sont plus d'une trentaine de loi sur l'immigration qui ont été votées. Des lois qui s'empilent sans être évaluées. L'immigration légale reste stable, pourtant les discours dénonçant une « submersion migratoire » ou pointant du doigt des cas d'agression envahissent, eux réellement, le champ politique et médiatique. Des débats qui passent sous silence les dysfonctionnements de la politique du séjour, avec des services qui paient le prix d'une dématérialisation lancée depuis quatre ans, qui complexifie les procédures pour les agents comme pour les usagers. Une nouvelle loi qui va obliger les services des préfectures à se réorganiser, mettant encore davantage sous pression les personnels, et dégradant davantage les délais de traitement des demandes. Sur le fond, l'Union des syndicats CGT Intérieur est indignée par votre volonté de réduire l'immigration légale, pourtant inscrite dans les valeurs de notre pays.

Le plan d'austérité annoncé début 2024 par l'ancien Premier ministre a fortement impacté les services de l'État, dont le Ministère de l'intérieur, dès cette année. Nos administrations (Administration Centrale, préfectures, SGAMI...) ont été notamment contraintes de reprogrammer des investissements immobiliers pourtant nécessaires dans nos bâtiments vétustes, et de reporter des opérations qui auraient démarré. Cela a eu aussi pour effet de bloquer le paiement des subventions de restauration pour la restauration collective ou auprès des restaurateurs conventionnés, qui ne seront pas payés pendant plusieurs mois, risquant ainsi, à cause de l'État, de devoir licencier des salariés ou de fermer leur établissement ! Pour la gestion des ressources humaines, les conséquences sont lourdes : moins de recrutement de contractuels que les besoins réels, décalage de toutes les dates de recrutement sur les postes de titulaires. Les conditions de travail des agents se sont détériorées suite à ces restrictions budgétaires. Les contrats de nombreux contractuels n'ont pas été renouvelés, rendant encore plus intenable le manque de personnels dans les services. Ces restrictions mettent encore plus à mal le service public rendu aux usagers et aux collectivités et entraînent de la souffrance au travail, individuelle et collective.

Le contenu du projet de loi de finances et de celui de financement de la Sécurité Sociale nous alarme. Les services publics, la Fonction publique, les agents publics sont devenus les variables d'ajustement des conséquences de la politique des gouvernements successifs de cadeaux fiscaux octroyés aux classes sociales les plus fortunées et des milliards d'euros alloués aux entreprises sans aucune contrepartie et efficacité démontrée.

Les conditions de vie et de travail des agents publics, fonctionnaires et non-titulaires, actifs et actives, retraités, vont encore se dégrader avec, entre autres, la reprise des suppressions d'emplois, de nouveaux reculs s'agissant des droits à la protection sociale, la non-revalorisation de la valeur du point de l'indice (-18% depuis 2010), le creusement des inégalités salariales et professionnelles entre les femmes et les hommes.

En outre, le ministre de la Fonction publique, de la simplification et de la transformation de l'action publique vient de confirmer la suppression du dispositif de la GIPA [Garantie individuelle du pouvoir d'achat] dès cette année, ce qui est inacceptable.

Enfin, l'Union des syndicats CGT Intérieur s'indigne contre les annonces sur les trois jours de carence et l'abaissement à 90 % du traitement pendant les trois premiers mois des CMO. Une nouvelle fois, on ne regardera pas les raisons des arrêts maladie mais leur coût et ce sont les plus fragiles, les malades, qui seront pénalisés doublement.

La reconduction d'un budget d'austérité, l'absence de perspective d'augmentation des salaires ou d'amélioration des conditions de travail, le manque de moyens, conduisent l'Union des syndicats CGT Intérieur à appeler à la mobilisation par l'action, notamment par un processus de grève à travers le dépôt du présent préavis.

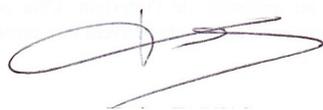
En plus de ces demandes relatives au projet de budget, l'Union des syndicats CGT Intérieur continue d'exiger :

- l'augmentation de 30% de la valeur du point d'indice, l'indexation des salaires sur les prix, le rattrapage des pertes de salaires, l'égalité salariale entre les femmes et les hommes, la refonte des grilles indiciaires, l'intégration des primes dans le traitement brut, la revalorisation du supplément familial de traitement, l'augmentation de l'indemnité de résidence ; la reconduction de la GIPA ;
- le retrait du texte de réforme des retraites ;
- le retrait de la loi asile-immigration ;
- l'abandon du nouveau projet de loi sur l'immigration ;
- l'arrêt des réformes de destruction des missions de services publics, comme celle de l'ATE ;
- l'abrogation de la loi de transformation de la fonction publique ;
- l'abandon ferme du projet de loi Fonction publique de prime au mérite ;
- l'abrogation du jour de carence ;
- l'abandon du projet des 3 jours de carence et de la diminution à 90 % du traitement pendant un CMO ;
- la création massive de postes de fonctionnaires ;
- l'arrêt du recours aux personnels non-titulaires ;
- la titularisation des contractuel-les ;
- l'arrêt de la démétropolisation des services d'administration centrale ;
- la rémunération/récupération de l'intégralité des heures de travail effectuées ;
- la fin des heures écrêtées, véritable système de travail dissimulé ;
- la réduction du temps de travail à 32 h ;
- l'égalité réelle entre les femmes et les hommes ;
- la suppression de tout texte dégradant les droits des agent.es ;
- l'application de tous les droits pour les personnes en situation de handicap ;
- le respect des droits, de la santé et de la dignité des agent.es par l'ensemble des hiérarchies ;
- l'arrêt des discriminations et de la répression syndicales.

Afin de permettre aux salarié.es et agent.es de défendre leur dignité, leurs principes, leur vie, leur emploi, leur salaire, leurs conditions de travail, l'Union des syndicats CGT Intérieur dépose un préavis de grève pour les journées du 4 au 30 novembre 2024 ainsi que les nuitées en amont et en aval pour l'ensemble des personnels placés sous votre autorité.

L'Union des syndicats CGT Intérieur reste disponible pour vous rencontrer et négocier sur les revendications afin de permettre la levée de préavis.

Pour l'Union des syndicats CGT Intérieur



Karine TARTAS, secrétaire générale adjointe

Copie à :-

- Sophie BINET, secrétaire générale de la CGT ;
- Christophe DELECOURT, secrétaire général de l'UFSE-CGT ;
- Didier MARTIN, secrétaire général du ministère de l'intérieur ;
- Virginie BRUNNER, directrice générale adjointe de la police nationale.